

DEPARTEMENT

COMMUNE DE DOMFRONT EN POIRAIE

DE L'ORNE

EXTRAIT du REGISTRE aux DÉLIBÉRATIONS

ARRONDISSEMENT

DU CONSEIL MUNICIPAL

D'ARGENTAN

Séance ordinaire du 7 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le sept juillet,
à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de DOMFRONT EN POIRAIE,
convoqué le 1^{er} juillet 2022, s'est réuni dans la salle du Conseil en mairie de Domfront
en Poiraise, sous la présidence de Monsieur Bernard SOUL, Maire de Domfront en
Poiraise.

Nombre de membres :

En exercice : 29

Présents : 24

Absente excusée : 1

Pouvoirs : 4

Suffrages exprimés : 28

Secrétaire de Séance : Philippe Leroyer

Conseillers en exercice :

Etaient présents : MM. Soul, Dromer, Davy, Heuzé, Moisseron, Pothé, Tallonneau,
Aulair, Foret, Gobé, Gouault, Hergault, Humbert, Jenvrin, Lecrosnier, Lecorps, Leroy, Leroyer, Lévêque,
Liot, Pavoine, Remon, Rousselet, Paris,

Absente excusée : Sandra Jourdan

Pouvoirs ; Béchet Mélanie donne procuration à Michelle Pothé
Vincent Languedoc donne procuration à Franck Moisseron
Sonia Lozivit donne procuration à Marie-Claire Lévêque
Fabienne Mechekour donne procuration à Cécile Rousselet

12. RENFORCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE – DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de son projet de développement touristique « Normandie Médiévale », la commune de Domfront en Poiraise propose diverses actions de préfiguration pour promouvoir le territoire auprès des visiteurs et inviter les habitants, acteurs locaux et partenaires à s'approprier le projet et participer au renouvellement d'image de Domfront en Poiraise.

Pour répondre à ces enjeux, les services Culture et Tourisme proposent en 2022 de poursuivre leurs actions par des propositions artistiques dont l'objectif est de révéler le patrimoine médiéval par la création contemporaine.

- Les rencontres musicales REGARDS avec l'Ensemble De Caelis
- 7 siestes bucoliques dont une à la Haute Chapelle et Champsecret dans le cadre d'un partenariat culturel
- L'embellissement de l'espace public avec de l'art contemporain dans les vitrines.

Le budget prévisionnel des dépenses s'élève à un montant de 47 203 €.

La commune peut solliciter une subvention auprès du Conseil Régional. Le plan de financement s'établirait comme suit :

CHARGES		PRODUITS	
Les Siestes bucoliques	8 903,00 €		
frais artistiques	7 803,00 €		
frais de production	700,00 €		
frais administratif	400,00 €	Ville de Domfront en Poirais	10 603,00 €
Art contemporain vitrines	7 700,00 €		
3 vitrines	5 000,00 €		
Ateliers participatifs	1 000,00 €	Région Normandie	22 000,00 €
hébergement, repas	800,00 €		
défraiements kilométriques	500,00 €		
Fournitures (peinture, petit matériel)	400,00 €		
		Détails valorisations	14 600,00 €
REGARDS Rencontres musicales *	30 600,00 €	financements REGARDS, rencontres musicales	
frais artistiques	10 950,00 €	Département de l'Orne	6 000,00 €
Frais de production	10 400,00 €	DRAC	3 000,00 €
Frais administratifs	9 250,00 €	Maison de la Musique Contemporaine	1 000,00 €
		SPEDIDAM	1 000,00 €
		Billetterie	3 600,00 €
TOTAL CHARGES	47 203,00 €		47 203,00 €

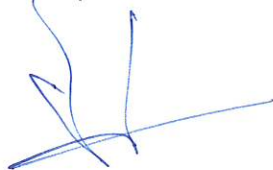
* dont 14 600 € en valorisation (apport Ensemble De Caelis)

Après avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité (28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) décide :

- **D'approuver** le plan de financement ci-dessus pour mettre en œuvre le renforcement de la saison culturelle.
- **De solliciter** une subvention auprès du Conseil Régional de Normandie.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces évènements.

Fait et acté, les jour mois et an que dessus.

Le secrétaire de Séance,
Philippe Leroyer



Le Maire,
Bernard Soul



Accusé de réception en préfecture
061-200059194-20220707-2022-07-12DB-DE
Date de télétransmission : 19/07/2022
Date de réception préfecture : 19/07/2022